

eCH-0054 Norme pour la conduite de projets informatiques (HERMES)

Titre	Norme pour la conduite de projets informatiques (HERMES)
Code	eCH-0054
Type	norme de procédure
Stade	approuvée
Version	V1-0
Statut	avant-projet
Validation	2006-06-22
Date de publication	2006-01-03
Remplace	
Langues	français, allemand
Auteur(s)	Louis Belle, Unité de stratégie informatique de la Confédération USIC, louis.belle@isb.admin.ch
Éditeur / Distributeur	Association eCH, Laupenstrasse 18a, 3008 Berne T 031 560 00 20, F 031 560 00 25 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

La présente norme décrit l'utilisation de HERMES pour la réalisation de projets informatiques.

Table des matières

1	Statut du document	3
2	Introduction	3
	2.1 Vue d'ensemble	3
	2.2 Champ d'application	3
	2.3 Avantages	3
	2.4 Points essentiels.....	4
3	Sécurité	4
4	Exclusion de responsabilité – Droits de tiers	4
5	Droits d'auteur	4
	Annexe A – Références et bibliographie	6
	Annexe B – Collaboration et surveillance	6
	Annexe C – Abréviations	6

1 Statut du document

Le présent document représente un *avant-projet*. Il est réservé exclusivement à l'usage interne.

Le présent document revêt le caractère de *projet*. Il est publié afin de permettre aux milieux intéressés de l'expertiser et, au besoin, de le mettre à l'essai. Des réactions sont souhaitées et doivent être adressées aux auteurs. Le contenu n'est pas encore approuvé par le Comité d'experts et peut changer en fonction des réactions enregistrées. Partant, il ne revêt aucune force normative.

Le présent document constitue le texte définitif qui sera *soumis* au Comité d'experts en date du <---> pour approbation. Il n'a pas encore été approuvé officiellement et ne revêt donc aucune force normative.

Le Comité d'experts a *approuvé* le présent document, lui conférant force normative pour le domaine d'application défini et dans les limites de validité fixées.

2 Introduction

2.1 Vue d'ensemble

HERMES est une solution globale pour la conduite et le déroulement de projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). HERMES se décline en plusieurs produits à télécharger sur Internet (www.hermes.admin.ch et www.ehermes.ch) ou sous forme de publications.

2.2 Champ d'application

A l'aide du système de gestion de projet HERMES, tous les projets de cyberadministration en Suisse (Confédération, cantons et communes) peuvent être exécutés. De plus, HERMES est intégré dans le processus générique "Elaboration de solutions" (P05 au sein de la Confédération) et ainsi garantit le bon déroulement du projet.

2.3 Avantages

- Une qualité élevée dans le développement de systèmes et des applications d'information et de communication,
- une meilleure communication entre les clients et les fournisseurs de l'informatique,
- la gestion des risques de projet et de la sûreté de l'information,
- une réduction des coûts de développement conjuguée à un meilleur respect des délais,
- la transparence lors d'un l'appel d'offres et de l'adjudication de travaux de projet.

2.4 Points essentiels

HERMES est une solution globale qui répond aux différents besoins actuels d'un chef de projet. Trois éléments composent la solution :

- le manuel : document central complet destiné au chef et au collaborateur de projet, véritable bible du savoir-faire pour réussir ses projets;
- les utilitaires : instruments "papier" et/ou électroniques supplémentaires qui facilitent l'utilisation de la méthode;
- le savoir : aspect immatériel comprenant toutes les expériences réalisées ainsi que la diffusion de l'information relative à la méthode

3 Sécurité

HERMES intègre les activités indispensables à la sûreté de l'information et de la protection des données lors d'un projet TIC.

4 Exclusion de responsabilité – Droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

5 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois, par une convention écrite spéciale, à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la

disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références et bibliographie

Liens www.hermes.admin.ch
www.ehermes.ch

Annexe B – Collaboration et surveillance

USIC Responsable du développement et de la maintenance de la méthode
HERMES

Annexe C – Abréviations

USIC Unité de stratégie informatique de la Confédération
SIPD Sûreté de l'information et protection des données
TIC Technologies de l'information et de la communication